

# Compte rendu du CSA du SGAMI-Sud du 14 décembre 2023

En premier lieu, l'administration ayant positionné en questions diverses les sujets importants pour lesquels nous souhaitions des réponses, une intersyndicale a été constituée avec l'ensemble des représentants du personnel. Encore une fois! Et se mettre d'accord ce n'est pas une mince affaire!

Une déclaration liminaire (cf PJ) a été lue par l'ensemble des représentants devant le secrétaire général pour lui expliquer que les représentants ne veulent pas une chambre d'enregistrement mais bien un lieu de dialogue, d'échanges et de prises de décisions collectives.

#### **POINTS A L ORDRE DU JOUR:**

#### A-Désignation du secrétaire adjoint de séance

A l'unanimité, Sébastien (CGT) a été nommé

### B- Approbation des procès-verbaux

Comme l'administration n'a pas transmis le procès verbal du CSA du 12 avril 2023 dans les temps, nous avons dû approuver 2 PV de CSA (12 avril et 1<sup>er</sup> juin 2023)

#### C-Points soumis à l'avis du comité social d'administration

Les ponts imposés pour 2024 seront le 10 mai et le 16 août.

#### D- Points d'information

- Gestion de la cartographie des emplois CAIOM: Présentation de la cartographie des riches ( oups) des CAIOM pour finalement que le président demande un vote pour la décaiomisation du DAGF; Interruption de séance. NOUS REFUSONS! Bla bla...Il nous redemande de remettre ce point à l'ordre du jour. Interruption de séance. NOUS REFUSONS! Nous lui faisons remarquer qu'il n'est pas mentionné à l'ordre du jour et demandons à ce qu'il soit porté au prochain CSA. Décision du président: VOTE. Résultat: 7 CONTRE (dont la CGT), 1 Abstention (CFDT) Le point est validé malgré un vote ULTRA MAJORITAIRE CONTRE!!
- Présentation du rapport social unique 2022 : Des groupes de travail ont été demandés lors des derniers CSA, ils ont été constructifs. Les amendements sollicités ont été intégrés. RAS
- Cartographie des emplois fonctionnels techniques APST : Une cartographie nous est présentée. La répartition est équilibrée.
- Attractivité du SGAMI: Le SGA explique qu'il travaille dessus (avec la partition de la clarinette) en gros pour lui tout va bien. Nous prenons la parole et lui indiquons que pour nous TOUT VA MAL! Nous lui faisons remarquer qu'en 2022, sur 68 apprentis au SGAMI 2 seulement ont été recrutés. Quelle attractivité! Faudrait revoir la partition monsieur le SGA.

Comme on est sympa, nous lui avons suggéré une piste de réflexion : la formation des tuteurs et ainsi améliorer le taux de recrutement. C'est cadeau c'est pour nous !

Autre suggestion (2ème cadeau c'est Noël), il parle d'attractivité faudrait déjà conserver nos agents en améliorant leurs perspectives de carrière. Nous lui rappelons l'agent SIC de Colomiers resté 10 ans sans la moindre évolution de carrière et dont le départ non remplacé pose depuis de gros problèmes à la DT31.

CGT Intérieur : http://uspatmi-cgt.reference-syndicale.fr @uspatmi CGT SGAMI-SUD : 06.51.87.45.55 1

Questions diverses (Les fameuses!)

La charte du management : reportée ! Pourquoi ? Ben ils l'ont pas finie...peut être la prochaine fois nous en verrons la couleur...

Local syndical: Enfin nous avons obtenu les clés des différents locaux syndicaux pour les représentants du personnel, la connexion internet c'est pour bientôt (enfin!), les travaux à Sainte Marthe ça avance (en 56K comme internet).

Point télétravail : demande d'un nouveau groupe de travail, cela a été accordé. <u>Pensez à formuler vos demandes de télétravail par écrit</u> afin que la CGT puisse s'opposer à tout refus de l'administration.

Point sur les ASA : un syndicat pose des questions sur les fêtes religieuses la CGT pour une fois ne rentrera pas dans le débat. En revanche, la circulaire relative à ces ASA nous est remise le jour même, donc hors délai, comme trop souvent !

Durée du travail : Nous faisons remarquer qu'il n'est pas possible statutairement de faire pour les agents des journées de travail de plus de 12 heures, or c'est régulièrement le cas des personnels SIC. Nous demandons l'application du cadre réglementaire des heures supplémentaires pour l'ensemble de notre zone.

Système de pointeuse : l'ensemble des organisations syndicales demande la remise en place des badgeuses à l'entrée des bâtiments et non uniquement sur les postes de travail ; Ce point sera statué lors du prochain CSA.

Point sur la restauration de Montpellier : accord donné pour que le temps de trajet soit considéré comme du temps de travail à l'instar de Marseille. Reste maintenant la mise en oeuvre prévue ce début d'année.

CIA : les notifications d'attribution des CIA sont données au bon vouloir de chacune des directions parfois début décembre parfois ben on les attend encore. Le président s'engage à harmoniser le process.

Les avancements des ouvriers d'état : la CGT exige l'application des textes à savoir la tenue d'un dialogue social officiel et non officieux avec la CGT. Le SNIPAT rejoint la CGT sur cette demande. Malgré la réticence d'un autre syndicat, l'accord est donné par la DRH et le secrétaire général. Et oui il y a aussi des ouvriers d'État à la CGT car nous représentons l'ensemble des personnels sans distinction de catégorie, de corps, de grade...

Ce CSA a été vraiment tendu et nous avons constaté la prise de décisions autoritaires de la part du secrétaire général, un comportement anti démocratique. Attention aujourd'hui l'intersyndicale est forte et nous parlons déjà d'un boycott des prochaines instances!

## SANS DIALOGUE PAS DE CGT ET POUR DIALOGUER IL FAUT ETRE AU MOINS 2 !

Si vous souhaitez des éléments complémentaires sur ce CSA nous sommes à votre disposition pour échanger.

Vos représentants CGT SGAMI-Sud Sébastien, Xavier et Jérôme.

CGT Intérieur : http://uspatmi-cgt.reference-syndicale.fr @uspatmi CGT SGAMI-SUD ( : 06.51.87.45.55[2]